

res à Lyon ; et je peux facilement prouver ce que j'avance. Je fus assez malheureux pour ne pas trouver de voitures , et forcé de remettre mon départ au 20 janvier. Dans la soirée du jour de mon arrivée à Lyon, une personne que j'avais connue à Digne, vint me voir et me proposa de me conduire dans une maison où je trouverais société pour passer la soirée. J'objectai l'état de ma santé, il insista, et je le suivis. Arrivé dans la maison où ce Monsieur m'avait conduit, je reconnus bientôt que je n'y trouverais pas les distractions que je venais y chercher, et, fatigué d'une conversation insignifiante, je me retirai au bout de dix minutes. Dans la soirée, j'ai vu un moment M. Didier au faubourg de la Guillotière ; le but de ma visite était de réclamer de lui une somme de fr. 400 que j'avais été assez heureux pour lui prêter au mois d'aoust dernier (son billet est encore entre mes mains) ; je le vis à peu près deux minutes et M. Didier ne me parla nullement d'affaires politiques ; je l'avais vu à Paris plusieurs fois et jamais il ne m'en avait parlé. Voilà, Monsieur, l'exposé de la conduite que j'ai tenue à Lyon, pendant les courts instants de mon séjour dans cette ville. J'étais loin de prévoir que je devais expier par six mois d'une injuste détention des torts qui n'existèrent jamais. Monsieur, j'ai été employé par le roi, je l'ai servi fidèlement ; si j'avais voulu le trahir, j'aurais profité d'une occasion où toutes les chances étaient favorables. Si donc j'ai rempli mon devoir dans la plus difficile des circonstances, peut-on croire que j'eusse été assez insensé pour me déclarer contre lui au moment où tout concourait à assurer sa puissance ?

Persuadé, Monsieur, que l'équité préside à tous vos jugements, j'ose espérer que la fausseté des inculpations d'un misérable sera reconnue, et qu'un Français, père de six enfants, qui a toujours servi avec honneur son pays, ne sera pas obligé de paraître sur la banquette du crime.

Je suis, avec la plus haute considération, Monsieur, votre très-humble serviteur.

DE LAVALETTE,

Chevalier de la Légion-d'Honneur,
ancien receveur-général.